

Am. C. Comte
d'Albade
18. Juin 1722.
Monsieur.

Je me trouve obligé de vous importuner d'un
sujet de charité, à l'instance de Mademoiselle
Cousinot, qui vient d'apprendre qu'en si peu
de jours, nous avons Messrs. Levesque & Defant,
si noble prisonniers de guerre dem. Barreil,
et desiré que de sa part il imploré particulièrement
votre faveur pour son eslargissement. Le Vray
supplie, Monsieur, d'agréer que je seconde le
bon office de cette Mademoiselle, et qu'en
cette occasion elle puisse tirer l'avantage qu'elle
ose se promettre de la civilité qui vous. Il in
naturelle et si conue par son nom sans misère
de compliments, que je ne saurais que vous
n'aimiez pas, si finisaj, et de vous assurer
que j'ai suis et ne cessera jamais d'être, en
moyennant, etc.

Il sera donné ordon au
payeur de la rançon de
ce prisonnier selon qu'il
vous plaira de le régler.

1672. 112.

1672.

progr
Eins
à la
belle
sieu
l'ira
d'ye
faid
gac
à fa
sons
lept
i ser
M
re l
ne r
sept
pou
F
ca
in